Rendez-vous de carrière · Après le rendez-vous

Compte rendu notifié le _____ **Observations à écrire avant le** _____

Mes observations : dix lignes au plus, quinze jours calendaires

Trois amorces : « Le compte rendu indique … ; je précise que, le … (date), … » · « Sur l'item n° …, les documents présentés le jour du rendez-vous montrent … » · « Depuis le rendez-vous, j'ai mis en place … à partir du … (date). » La troisième vaut accord avec la remarque. Recours envisagé : prendre conseil auprès d'un représentant du personnel avant d'écrire.

Révision de l'appréciation finale	Délai (décret n° 90-680, art. 23-6)	Ma date
Notification de l'appréciation finale	Point de départ	
Demande de révision au recteur d'académie	30 jours francs après la notification	
Réponse du recteur d'académie	30 jours francs ; sans réponse, refus	
Saisine de la commission administrative paritaire compétente	30 jours francs après la réponse ou, sans réponse, après la fin des 30 jours laissés au recteur	

Les textes ne prévoient que la révision de l'appréciation finale, pas celle d'un item ni de l'appréciation de l'inspecteur. Aucun nom d'élève : ces lignes rejoignent le compte rendu. Pour « Ma date » : date de notification plus 30 jours, et envoyer avant ce jour.

prepy.fr/articles/rendez-vous-de-carriere-professeur-des-ecoles · Licence CC BY-NC-ND 4.0 · Camille de Prepy